



*Le bien ne fait pas de bruit
Le bruit ne fait pas de bien*

**Moi,
Francis CORPATAUX
Retraité BCF**



Je vous ai quitté le dimanche 22 juin 2025, après une cruelle maladie à la veille de mes 67 ans.

Sont dans la peine

Mon épouse :

Anne-Lyse Corpataux-Bérard dite Carol Rich

Mes beaux-enfants de cœur :

Jimmy Caille

Marylin Caille

Ma belle-petite-fille de cœur :

Valentina Caille et sa maman Julie Monney

Ma belle-sœur :

Christine et Bernard Bussard-Bérard et famille (et leurs voisins les GiGi)

Feu Martienne Gurtner-Bérard et sa fille Katia Zimmermann, son mari et famille

Mes filleuls :

Loïc Macheret

Cindy Macheret et sa fille Anaïs

Mes cousins, cousines famille Corpataux, spécialement Michel et Christian

Mes cousins, cousines famille Macheret, spécialement Marie-Jo Denise Josiane Corinne Julien et Johann

Merci aux HFR de Fribourg et Riaz, aux infirmières indépendantes ainsi qu'à Voltigo qui m'ont permis de rester à la maison jusqu'au dernier moment.

Merci aux personnes qui ont pris de mes nouvelles, en partageant le verre de l'amitié ou un bon repas, Marianne, Véronique, Claude, Vincent, Bernard, Jean-Claude, Ginette et Anne.

Je reposerai le mardi 24 juin 2025 et le mercredi 25 juin 2025 en la chapelle mortuaire de Bulle, ouverte de 16h00 à 21h00 où ma famille sera présente entre 18h30 et 20h00.

La cérémonie d'adieux sera célébrée en l'église Saint-Pierre-aux-Liens à Bulle, **le samedi 28 juin 2025, à 10h00.**

Ni fleurs ni couronnes mais pour ceux qui le souhaitent, des dons éventuels à l'Association des Amis de la Fondation Archivum Helveto-Polonicum Fribourg que j'ai présidée pendant plus de 10 ans et qui permet de soutenir le musée en souvenir des internés militaires polonais en Suisse durant la 2ème guerre mondiale,
cpte BCF IBAN CH76 0900 0000 1700 0049 3 (mention deuil Francis Corpataux).

Si toutefois, vous souhaiteriez déposer des fleurs, merci de les entreposer uniquement à partir de samedi pour la cérémonie.

Adresse de la famille :

Anne-Lyse Corpataux-Bérard (Carol Rich), Route de la Croix 20, 1633 Marsens

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.